

# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

## PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



### BILAN DES RÉALISATIONS 2017 PLAN D'ACTION 2018

VILLE DE DRUMMONDVILLE



## Mot du maire

Pour une onzième année consécutive, la Ville de Drummondville est fière de déposer le bilan des réalisations de la dernière année et son plan d'action 2018 à l'égard des personnes handicapées. Nous répondons ainsi aux obligations de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Comme vous le savez, la Ville de Drummondville s'est dotée d'une Politique d'accessibilité universelle en 2008. L'année 2017 s'est démarquée par des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle. Plus de dix ans après son adoption, cette actualisation a été l'occasion pour Drummondville de s'adapter au contexte de vieillissement de la population et de réitérer son engagement envers l'accessibilité universelle. Celle-ci correspond à une importante bonification des services s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux jeunes familles et aux personnes vivant avec des incapacités motrices permanentes ou provisoires. Depuis, elle confirme l'engagement de ses dirigeants et dirigeantes à réduire les obstacles et à rendre accessibles les équipements, les parcs, les bâtisses, les infrastructures ainsi que les services municipaux sur son territoire. À titre de maire, je suis en mesure de confirmer l'importance qu'accorde l'ensemble du conseil municipal à ces enjeux.

La Politique d'accessibilité universelle modernisée deviendra un outil pour guider les travaux du comité de suivi de ladite Politique, qui est formé de représentants du conseil et du personnel des différents services municipaux, ainsi que des membres des regroupements de personnes handicapées et d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant auprès des personnes ayant différentes incapacités et étant en perte d'autonomie.

C'est grâce à l'expertise et à l'implication de chacun que nous sommes en mesure de mieux comprendre et de mieux répondre aux besoins et aux obstacles rencontrés dans notre milieu. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires et des membres du chantier qui permettent la pleine participation et l'accès aux différentes activités à l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois. La politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville est et restera toujours un véritable outil de référence et de sensibilisation pour toute la population.

Alexandre Cusson  
Maire de Drummondville

## **Mot du président du comité de la Politique d'accessibilité universelle**

À titre de président du comité de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville et au nom de ses membres, j'ai le plaisir de vous présenter notre bilan des réalisations de la dernière année ainsi que notre plan d'action 2018.

Je suis particulièrement fier de nos travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle. Je tiens à souligner, de prime abord, l'implication soutenue des membres formant le comité : merci d'avoir partagé votre expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles. Outre la précieuse implication des membres du comité, nous avons pu compter, pour cette mise à jour, sur une participation citoyenne absolument exemplaire.

Nous nous étions fixés comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement davantage accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec des citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces citoyennes et citoyens, ainsi qu'avec les intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui ont gentiment accepté de nous prêter main-forte et qui nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

Je suis convaincu, grâce à vous, que cette nouvelle mouture de la Politique d'accessibilité universelle saura contribuer à la participation de l'ensemble de la population drummondvilloise aux activités de la communauté! N'hésitez pas à vous procurer le document à l'accueil de l'hôtel de ville ou à le consulter en ligne en suivant le lien suivant : [http://www.drummondville.ca/wp-content/uploads/2017/10/Politique\\_accessibilite\\_universelle\\_Web.pdf](http://www.drummondville.ca/wp-content/uploads/2017/10/Politique_accessibilite_universelle_Web.pdf)

William Morales  
Conseiller municipal  
Président du comité

## Portrait de la ville de Drummondville

Moderne, prospère, animée et à dimension humaine... voici Drummondville!

Quinzième ville en importance au Québec (janvier 2017), Drummondville se place au premier échelon de la région Centre-du-Québec avec un total de 77 235 résidents. Depuis une dizaine d'années, elle enregistre des augmentations annuelles substantielles de son nombre de citoyens.

### Industrie et commerce

Citée en exemple pour sa vitalité économique, la collectivité drummondvilloise poursuit sa lancée. Au carrefour d'axes routiers majeurs et en plein cœur du Québec densément peuplé, Drummondville représente une place de choix pour brasser des affaires. Pas étonnant qu'une multitude d'entreprises aient pignon sur rue chez nous. Forte de cette position géographique centrale, la Ville s'est récemment dotée d'un centre de foires ultramoderne. Le Centrepo Cogeco Drummondville compte sur une impressionnante superficie de 12 900 mètres carrés où peuvent être accueillis simultanément des milliers de personnes.

Reflet de son économie prospère et de sa croissance démographique accélérée, Drummondville dispose aujourd'hui d'une offre commerciale vaste et diversifiée. Les établissements sont principalement localisés dans la zone boulevard Saint-Joseph/autoroute Jean-Lesage. À cela s'ajoute un centre-ville charmant et animé où il fait bon se retrouver.

### Sports, loisirs et vie communautaire

Déjà bien pourvue en matière d'infrastructures de sport et de loisir, Drummondville s'est mise au pas de course ces dernières années afin d'atteindre les ligues majeures! Sont maintenant présents sur le territoire : un complexe sportif ultramoderne, deux arénas (dont le centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville), une patinoire réfrigérée au centre-ville, un vaste réseau de pistes cyclables, une piste de vélocross (BMX) parmi les plus imposantes au pays et plus de 135 parcs où la pratique d'activités sportives est facilitée par des infrastructures nombreuses et de qualité.

Forte de ces avantages, Drummondville s'inscrit de plus en plus comme une destination incontournable au calendrier d'évènements sportifs de premier plan. La présentation de la 50e Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 2015, en est une éloquente illustration. Au même titre que le Tournoi international de hockey midget de Drummondville, qui fait déjà figure de tradition, les disciplines du tennis et du vélocross (BMX), pour ne nommer que celles-ci, se prêtent fort bien à l'organisation de rendez-vous annuels d'envergure.

Drummondville peut également compter sur un réseau de centres communautaires remarquable dans lequel des centaines de personnes s'activent pour proposer une multitude d'activités, tantôt pour s'amuser, tantôt pour apprendre.

## Arts et culture

Élément central dans nos équipements de diffusion de la culture, la Maison des arts Desjardins Drummondville, avec sa salle principale, ses aires multifonctionnelles, sa galerie d'art et sa terrasse, allie raffinement et polyvalence; elle figure dans l'itinéraire de toutes les tournées artistiques d'importance à l'échelle québécoise.

La Bibliothèque publique de Drummondville, avec ses installations modernes et adaptées aux besoins d'une clientèle grandissante, est aussi un incontournable.

Par ailleurs, la ville devient chaque été le rendez-vous des meilleurs « poutiniers », lesquels rivalisent d'imagination pour charmer les papilles des amateurs. Le Festival de la poutine de Drummondville procure une formidable occasion de se rassembler et de casser la croûte au son de performances des têtes d'affiche de la scène musicale. Pour sa part, le Village Québécois d'Antan propose un retour dans ce que fut le Québec au 19<sup>e</sup> siècle. L'architecture d'époque et les traditions qui s'y expriment rendent le site propice à la tenue de nombreuses activités thématiques, et ce, tout au long de l'année.

Un centre-ville animé par ses spectacles intérieurs ou en plein air, ses lieux d'exposition ainsi que son circuit historique bonifie une offre culturelle déjà spectaculaire!

## Services municipaux et paramunicipaux

Comme l'illustre le contenu de ce site Web, la Ville de Drummondville et ses organisations paramunicipales dispensent des services de qualité au meilleur coût possible. Qu'il s'agisse de services directs aux citoyens (sécurité publique, travaux publics, arts et culture, immigration, sports et loisirs, etc.) ou de services de soutien et de planification, une équipe de gens professionnels et dévoués œuvre au bien-être d'une population toujours croissante et contribue au développement ordonné et harmonieux du territoire.

Forte de tous ces atouts... Drummondville s'inscrit en CAPITALE!

## Estimations de la population drummondilloise avec incapacité en 2011

Selon les données récentes de l'EQLAV<sup>1</sup> 2010-2011, à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA<sup>2</sup>, on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

**Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011**

	Femmes	Hommes	Total
<b>15 à 64 ans</b>	<b>6 445</b>	<b>6 970</b>	<b>13 415</b>
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
<b>65 ans et plus</b>	<b>4 205</b>	<b>2 905</b>	<b>7 110</b>
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
<b>Total</b>	<b>10 650</b>	<b>9 875</b>	<b>20 525</b>

**Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011**

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	<b>4 530</b>
Vision	1 690	875	<b>2 565</b>
Parole	530	875	<b>1 405</b>
Mobilité	5 285	3 345	<b>8 630</b>
Agilité	5 630	4 400	<b>10 030</b>
Apprentissage	940	2 110	<b>3 050</b>
Mémoire	2 000	1 415	<b>3 420</b>
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	<b>670</b>
Psychologique	1 875	1 145	<b>3 020</b>
Indéterminée	905	1 085	<b>1 990</b>

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

<sup>1</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

<sup>2</sup> Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

## Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent par la suite, en ordre décroissant, les incapacités : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans, pour atteindre 84 % chez les 85 ans et plus (modérée à grave). Si on isole les incapacités modérées ou graves, ce sont 26 % des 65 ans et plus qui sont touchés.
- Les principales causes d'incapacités sont les problèmes de santé, le vieillissement et la douleur.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

## Membres du comité de la Politique d'accessibilité universelle 2015-2016

Nom	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
William Morales	Conseiller municipal Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Délégué au développement social et à l'accessibilité universelle Membre du Comité expérience citoyen Membre du Comité gestion des infrastructures et du territoire
Brigitte Baril	Présidente, APHD	Vice-présidente de l'Alliance des regroupements des usagers en transport adapté du Québec (ARUTAQ)
Paul Antoine Beaudoin	Chef des services spécifiques et spécialisés adulte DM Rive-Sud chef des services, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience motrice, visuelle, auditive et du langage
Johanne Minier (2017)	Chef des programmes du soutien à domicile, SAPADP, CIUSSS MCQ	Membre du Comité de la Politique municipale des aînés Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond Expertises : handicaps, gériatrie, maintien à domicile, pertes d'autonomie liées au vieillissement
Daniel Mailhot	Directeur, APHD	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Président de l'ARLPHCQ Administrateur du comité des usagers des Services de réadaptation en déficience physique du CIUSSS MCQ Membre du conseil d'administration de l'AQDR C.-Q. Membre des Tables de concertation des personnes aînées (MRC de Drummond et Centre-du-Québec)
Nancy Gagné	Coordonnatrice aux activités, Service des loisirs	Membre du comité Sports, loisirs, parcs et espaces verts
Clyde Crevier	Surintendant à la circulation routière Service des travaux publics	Membre du Chantier sur le développement d'un plan de mobilité durable et le transport actif et collectif
Jean Lauzière	Superviseur clinique, services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Services à la vie citoyenne	Coordonnatrice des comités de suivis des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond
<b>Collaboratrice au comité :</b> Tabiata Nicolaica(2017), Sylvain Soucy (2018), conseillers au soutien à la mise en œuvre de la Loi, OPHQ		



## Pour rejoindre la coordonnatrice des travaux du comité de la Politique d'accessibilité universelle

Sylvie Allie, Agente, Politiques et programmes communautaires

Services à la vie citoyenne

Téléphone : 819 850-1283

Courriel : [sallie@ville.drummonville.qc.ca](mailto:sallie@ville.drummonville.qc.ca)

### Grandes réalisations 2017 et résumé du plan d'action 2018

(Documents complets à la suite de ce résumé)

Réalisations 2017	Planification 2018
<b>Accessibilité aux infrastructures municipales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Édifice Francine-Ruest-Jutras : identification des éléments d'accessibilité à corriger</li> <li>- Centre Marcel Dionne : ajout d'un ouvre-porte automatique à l'entrée de la rue Corriveau</li> <li>- Chalet des Loisirs Drummondville Ouest (2<sup>e</sup> phase) : ajout d'une toilette universellement accessible et aires de circulation sans obstacle.</li> <li>- Élections municipales : accessibilité à tous les bureaux de vote, transport en commun et adapté gratuit le jour du scrutin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des difficultés rencontrées. En particulier en 2018 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Édifice Francine-Ruest-Jutras : suivi rigoureux de la mise en place des correctifs, rendre disponibles le quadriporteur et le fauteuil roulant de courtoisie</li> <li>- Parc Lucien Couture : chalet et toilettes accessibles, parcours sans obstacles, rénovation des aires de jeu</li> <li>- Parc Woodyatt : renouvellement des modules de jeu (incluant des éléments accessibles), balançoire accessible en fauteuil roulant, tables à pique-nique accessible, parcours libre d'obstacles.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Accessibilité aux activités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellent collaboration des organisateurs de festivals : Mondial, Blague, Poutine</li> <li>- Lien de collaboration créés avec les Grands événements (Drummondville sur son 31, Classique hivernale)</li> <li>- Arts et culture : programmation estivale accessible : brochure de la saison estivale spécifiant les sites accessibles (parcours sans obstacle, stationnements réservés et aires sanitaires adaptées à proximité du site).</li> <li>- Vague de cirque : réservation de billets aux personnes handicapées ou en grande perte d'autonomie (places réservées)</li> <li>- Journée familiale des mascottes : accueil personnalisé pour 2 enfants autistes et leur grand-mère (30 min. avant l'événement dans le chalet du parc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux festivals et aux événements populaires.</li> <li>- Poursuite de l'identification et la promotion des événements accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général.</li> </ul> <p>En particulier en 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'une première série de passe fils (ponts) accessibles pour les événements populaires.</li> <li>- Accueil d'enfants autistes à la Journée des mascottes : renouveler et élargir l'expérience. Sensibilisation et support aux organisations afin de rendre les activités populaires accessibles.</li> </ul>

## Circulation et stationnements réservés aux personnes handicapées

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise aux normes progressive des espaces réservés dans les stationnements municipaux: Suivi des 28 requêtes : abaissement des têtes de parcomètres, élargissement des cases, marquage uniforme, affichage (85 % des requêtes réalisées selon la norme)</li> <li>- Établissement d'une norme municipale pour la configuration des stationnements réservés (parcs de stationnement et sur rue)</li> <li>- Respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées : Parcours spécifique de vérification des stationnements réservés (municipaux, commerciaux) par le préposé à la réglementation (978 vérifications, 5 constats émis, 2 avis de courtoisie, 7 interventions, 10 affichages non conformes communiqués à l'APHD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la mise aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux : élargissement des cases, marquage uniforme, affichage et ajout de cases réservées.</li> <li>- Maintien du parcours spécifique de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées par le préposé à la réglementation.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des trottoirs afin d'en assurer l'accessibilité : Raimbault/Mercure, Chemin du Golf/Comtois, St-Joseph/Jean-de-Brébeuf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trottoirs à évaluer : St-Damien/ St-Maurice, Écosport, Mercure/Cherrier, St-Marcel/face à l'APHD</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion des 2 codes de conduite des aides à la mobilité motorisée (AMM)</li> <li>- Campagne «Courtoisie», incluant les AMM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuite de la sensibilisation</li> </ul>
<p>Élaboration du plan quinquennal et l'acheminer au MTMDET:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour du portait</li> <li>- Bilan des réalisations du plan de développement 2011-2017</li> <li>- Début du travail d'élaboration du nouveau plan</li> </ul> <p>Ajout 2 nouveaux d'abribus et de bancs : réalisé et ajouts</p> <p>Augmentation du nombre de places assises dans l'abribus du terminus urbain (12 places assises)</p>	<p>Élaboration du plan quinquennal et l'acheminer au MTMDET, incluant les notions de parcours sans obstacles et de transport actif, notamment les aménagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Terminus urbain :</li> </ul> <p>Aménagement d'une descente de trottoir vis-à-vis l'édifice Francine Ruest Jutras. (côté jardin), ajout d'un marquage afin d'identifier la traverse piétonne, installation de 6 nouveaux bancs répondant aux critères d'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout de 3 abribus accessibles munis de bancs</li> </ul>
<b>Diffusion et sensibilisation</b>	
<p>Mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation des citoyens ayant différentes incapacités : motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage</li> <li>- Révision du contenu et la présentation</li> <li>- Lancement de diffusion</li> </ul>	<p>Diffusion de la Politique d'accessibilité universelle révisée.</p>

## BILAN DES RÉALISATIONS 2017

### 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

#### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Évaluer les solutions proposées :</p> <p>Stationnements réservés : stationnements en épi ou reconfiguration des cases, augmenter le nombre de cases (si possible)</p>	<p>Corporation de la Maison des arts.</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p>	<p>Services de la Maison des arts accessibles aux personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Stationnements :</p> <p>Nouveau marquage effectué selon la norme des stationnements sur rue, sans toutefois augmenter le nombre de cases. Configuration demeure difficile pour les utilisateurs de fauteuils roulants qui sortent du côté chauffeur.</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
Bandes antidérapantes pour l'escalier de l'espace Sopréma : trouver un produit adéquat et plus contrastant	Services à la vie citoyenne APHD		Bandes antidérapantes : non réalisé
<p>1.2 <u>Bibliothèque municipale : (Édifice Francine-Ruest-Jutras)</u></p> <p>En collaboration avec le Service du génie et la directrice de la bibliothèque, suivre les travaux d'aménagement intérieur afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque et espaces bureaux).</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer.</p>	Service des arts et de la culture Services à la vie citoyenne Service de l'ingénierie CIUSSS MCQ APHD	Projet répondant aux critères d'accessibilité.  Progression du service Biblio mobile.	Achat d'un fauteuil roulant et d'un quadriporteur à mettre à la disposition des usagers en situation de handicap.  Évaluation de l'accessibilité en collaboration avec l'APHD.  Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : stationnements réservés (ph, famille), portes automatiques (fonctionnement et boutons d'appel), murs de verre (contraste plus grand), entrée des services municipaux, portes lourdes, signalisation des services accessibles et orientation, escaliers sans contraste (central et gradin), garde-corps en haut du gradin
<p>1.3 <u>Parc Woodyatt :</u></p> <p>Projet de renouvellement de l'aire de jeu : Inclure des équipements accessibles, incluant une balançoire accessible en fauteuil roulant, si possible.</p>	Services à la vie citoyenne Service des loisirs	Équipements répondant aux critères d'accessibilité.	Planification des travaux en tenant compte de l'accessibilité universelle : modules de jeu, balançoire accessible en fauteuil roulant, tables à pique-nique (accessible en fauteuil roulant, petit format pour les enfants), parcours libre d'obstacles.
<p>1.4 <u>Parc Mathieu :</u></p> <p>Ajouter une signalisation afin d'interdire le stationnement vis-à-vis la descente de trottoir menant au chalet (débarcadère).</p>	Services à la vie citoyenne Services des travaux publics, circulation routière	Réalisation de l'affichage.	Non réalisé
<p>1.5 <u>Centre de foire « Centrexpo » :</u></p> <p>Réaliser un affichage à l'entrée de la bâtisse en indiquant l'accessibilité à tous les services.</p>	Services à la vie citoyenne Centrexpo APHD	Réalisation de l'affichage.	Pas de démarche entreprise par l'APHD

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>1.6 <u>Festivals et événements de grand rassemblement</u> :</p> <p>Poursuivre la sensibilisation et viser quelques éléments chaque année.</p> <p>Rencontrer les promoteurs de chaque événement afin de discuter de l'accessibilité aux événements.</p> <p>Identifier et faire une promotion des événements accessibles auprès des personnes handicapées et auprès de la population en général.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals</p>	<p>Sites d'activité accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux événements.</p>	<p>Collaboration des organisateurs de estivals : Mondial, Blague, Poutine</p> <p>Lien de collaboration créés avec les Grands événements (Drummondville sur son 31, Classique hivernale)</p> <p>Arts et culture : programmation estivale accessible : brochure présentant les activités gratuites de la saison estivale en spécifiant les sites accessibles (parcours sans obstacle, stationnements réservés et aires sanitaires adaptées à proximité du site).</p> <p>Vague de cirque : réservation de billets aux personnes handicapées ou en grande perte d'autonomie (places réservées)</p> <p>Journée familiale des mascottes : accueil personnalisé pour 2 enfants autistes et leur grand-mère (30 min. avant l'événement dans le chalet))</p>
<p>1.7 <u>Chalet des Loisirs Drummondville Ouest</u> :</p> <p>Assurer un maximum d'accessibilité au chalet au moment de la planification et de la réalisation 2<sup>e</sup> phase des travaux, en lien avec l'utilisation de la patinoire : besoins de familles, un parcours sans obstacle.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Nouveaux aménagements accessibles, en tenant compte de la faisabilité.</p>	<p>Réalisé en intégrant une toilette universellement accessible</p>
<p>1.8 <u>Patinoire réfrigérée</u> :</p> <p>Aménagement du stationnement : Ajouter un espace réservé.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.</p>	<p>Non réalisé</p>
<p>1.9 <u>Terrain de basket accessible</u> :</p> <p>Évaluer les besoins au niveau de l'accessibilité du terrain du parc Lauzon (121<sup>e</sup> ave) qui a été récemment aménagé.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Évaluation des besoins.</p>	<p>Recommandation de l'APHD : ajouter des barres d'appui dans les toilettes Seuil de porte d'environ 1 po.</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>1.10 <u>Accessibilité aux services et infrastructures</u> :</p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Faire les vérifications des nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Rénovation du chalet et du parc Lucien Couture : demande au PIQM</p> <p>Centre Marcel Dionne : Ajout d'ouvre-portes automatiques à l'entrée de la rue Corriveau Recherche d'une solution pour la porte d'entrée de la salle de toilette accessible des femmes qui est difficile à ouvrir au moment de sortir (en fauteuil roulant)</p> <p>Élections municipales : tous les bureaux de scrutin étaient accessibles, transport en commun et adapté gratuits</p>
<p>1.11 <u>Règlements d'urbanisme</u> :</p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>	<p>Rencontre reportée</p>
<p>1.12 <u>Aménagement des trottoirs</u> :</p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des demandes et de la liste des trottoirs problématique mise à jour par l'APHD : 4 priorités identifiées en 2017.</p>	<p>Service des travaux publics, circulation routière</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés.</p>	<p>Raimbault/Mercure : réalisé</p> <p>Ch. Du Golf/Comtois : réalisé</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>1.13 <u>Rénovation des organismes et des centres communautaires</u> :</p> <p>Effectuer le suivi des correctifs et apporter du support au besoin :</p> <p>Centre communautaire Pierre Lemaire (garde-corps à ajouter)</p> <p>CCRSJB : Évaluer la possibilité d'aménager une case dans le stationnement réservée, à gauche de la montée, car les cases réservées actuelles sont loin de la porte principale.</p>	<p>Centres communautaires</p> <p>APHD</p>	<p>Aménagements répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>C. C. Pierre Lemaire : Contacts faits, en attente de nouvelles (APHD)</p> <p>CCRSJB : case réservée aménagée tel que proposée</p>
<p>1.14 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité</u> :</p> <p>APHD : Monter une documentation à acheminer par la poste aux propriétaires ayant des projets de rénovation.</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme : APHD.</p> <p>Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction neuve : APHD.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>	<p>Documentation : non réalisé, faute de ressources</p> <p>Réception des permis en continu et collaboration sur demande</p>
<p>1.15 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles</u> :</p> <p>Poursuivre les visites des lieux publics et mettre à jour le bottin Web « Drummondville accessible »</p>	<p>APHD</p>	<p>Nombre de nouvelles entrées au bottin Web.</p>	<p>Le Bottin en ligne ne fonctionne plus</p>

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

### OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin d'assurer un meilleur accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Préposé à la réglementation: ajouter un parcours spécifique de vérification des stationnements réservés municipaux et dans le secteur commercial (respect des espaces, vérification de l'affichage, émission de billets de courtoisie même si l'affichage est non-conforme, en l'absence d'affichage communication des sites à l'APHD).</p>	<p>Services à la vie citoyenne : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>APHD</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	<p>978 vérifications : 5 constats émis 2 avis de courtoisie 7 interventions</p> <p>Commerces : 10 affichages non conformes communiqués à l'APHD</p>



Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Mettre aux normes progressivement les espaces réservés dans les stationnements municipaux :</p> <p>28 requêtes ouvertes aux travaux publics : abaissement des têtes de parcomètres, élargissement des cases, marquage uniforme, affichage et ajout de cases réservées</p> <p>Sensibiliser le personnel des travaux publics sur l'importance des stationnements réservés aux personnes handicapées</p> <p>Agir à titre de vigie : entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées.</p>	<p>Services vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Établissement d'une norme municipale pour la configuration des stationnements réservés (parc de stat. et sur rue)</p> <p>85 % des requêtes réalisées selon la norme</p> <p>Surveillance du déneigement par le préposé à la réglementation et requête aux travaux publics, lorsque nécessaire</p> <p>Sensibilisation des responsables du déneigement aux travaux publics</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Poursuivre et améliorer la campagne «Courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Particulièrement : évaluer la traverse St-Joseph /Jean-de-Brébeuf vis-à-vis la piste cyclable (terre-plein fait obstacle)</p> <p>Intersections difficiles à traverser identifiées: intégrer dans l'analyse de la Politique municipale des aînés</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>	<p>Poursuite de la campagne Courtoisie en intégrant les piétons, cyclistes, utilisateurs d'AMM et automobilistes</p> <p>Traverse St-Joseph /Jean-de-Brébeuf : les bordures ont été sciées afin d'améliorer la transition</p> <p>Intersections difficiles à traverser : ajout des intersections problématiques identifiées par les citoyens ayant différentes incapacités consultés en 2017</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Campagne Courtoisie : intégrer la diffusion du nouveau code du MTMDET</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des utilisateurs d'AMM.</p>	<p>Réalisé</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun</u> :</p> <p>Élaborer un nouveau plan quinquennal et l'acheminer au MTMDET, incluant les aménagements suivants :</p> <p>Abribus : installer les 3 abribus accessibles autorisés</p> <p>Ajout de 2 nouveaux abribus et de bancs</p> <p>Relocalisation d'un abribus</p> <p>Amélioration des surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées qui craignent d'utiliser le service : rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du CAB.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Organismes inscrits dans le plan du MTMDET</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Améliorations apportées au service et réalisations d'aménagements accessibles.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>	<p>Plan quinquennal (MTMDET) : Mise à jour du portait Bilan des réalisations du plan de développement 2011-2017 Élaboration du nouveau plan en cours</p> <p>Abribus et bancs : réalisé et ajouts de 12 places assises dans l'abribus du terminus urbain.</p> <p>CIUSSS MCQ : pas de besoin</p> <p>Formation : réalisé avec le Centre d'action bénévole</p>

<b>Cibles 2017</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>	<b>Bilan 2017</b>
2.6 <u>Services de transport adapté</u> : Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.	Service de transport adapté Transport Diligence	Maintien des liens avec Transport diligence.	En continu
Ajout en 2017 : Faire un état de situation sur les débarcadères sur rue (transport adapté, véhicules d'urgence, taxi) face aux résidences d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie : disponibilité, configuration, affichage)	Services à la vie citoyenne Travaux publics, circulation routière	Établissement d'une norme Ajout de débarcadères lorsque justifié	Aménagement d'un débarcadère face à la Maison Myosotis (Société Alzheimer)

### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

<b>Cibles 2017</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>	<b>Bilan 2017</b>
3.1 <u>Maintenir des modalités de support aux activités spécialisées de loisir s'adressant aux personnes handicapées</u> : Aide financière indexée à 12 organismes	Service des loisirs ARLPHCQ	Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées	Maintien de l'aide financière

Support aux organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.  Mandataires : adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) : Voltigeurs, Maison des arts, Réseau aquatique, Mondial des cultures, Festival de la Poutine.			VATL : ajout du Festival de la blague et de la Classique hivernale
3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation</u> :  Développer un pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).	Services à la vie citoyenne  Service des communications  Partenaires du milieu	Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.	Réalisé

#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
4.1 <u>Bulletin municipal et des partenaires</u> : Produire une nouvelle capsule d'information sur le déficit auditif	Service des communications  APHD	Publication de l'information.	Réalisé

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>Diffuser davantage l'information sur les activités accessibles.</p> <p>Diffusion des « Règles de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics ».</p>			<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>En continu</p>

## 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

### OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u></p> <p>Mise à jour de la PAU : consulter les citoyens ayant différentes incapacités : motrice,</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes</p>	<p>Consultation et mise à jour réalisées</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage</p> <p>Participer à la rencontre provinciale annuelle « municipalités accessibles » (agente et élu)</p> <p>Voir le point 1.11 : organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme.</p>	<p>municipaux OPHQ</p>	<p>clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>	<p>Participation à la 9<sup>e</sup> rencontre provinciale sur le thème de l'intégration aux activités de loisir</p>

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap :</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>Début des travaux plans de mesures d'urgence</p>

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>Chaleur : faire la mise à jour annuelle Mission « Centre d'aide multiservices : Compléter l'élaboration des activités et tâches</p> <p>Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</p> <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).</p>			<p>Inscription au 911 : Recensement des initiatives dans d'autres villes</p>

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p>	<p>Ressources humaines</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>	<p>En continu</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u></p>	<p>Ressources humaines</p> <p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>	<p>Pas d'intervention</p>

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants oeuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2017
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel :</u></p> <p>Participation du conseiller au comité de suivi de la PAU</p> <p>Élaborer, produire et diffuser la Politique d'accessibilité universelle</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Membres du comité de la PAU</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p> <p>Lancement et diffusion de la Politique révisée</p>	Réalisé
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>	En continu
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>CIUSSSS</p> <p>MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>En continu</p> <p>Particulièrement : consultation des spécialistes en réadaptation du CIUSSSMC : édifice Francine Ruest Jutras, toilette accessible à l'Aquacomplexe</p>

**BUDGET** : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.



# PLAN D'ACTION 2018

## 1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

### OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.16 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Stationnements réservés aux détenteurs de vignettes :</p> <p>Évaluer la possibilité d'augmenter le nombre de cases réservées à l'avant de la MDA en effectuant des tests permettant d'évaluer les possibilités d'amélioration.</p> <p>Ajouter 2 stationnements sur la rue Cockburn de chaque côté de la sortie des véhicules et un stationnement sur le côté de l'édifice à proximité de l'entrée de la Galerie d'art</p>	<p>Corporation de la Maison des arts.</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p> <p>CIUSSMCQ</p>	<p>Maison des arts accessibles aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
Bandes antidérapantes pour l'escalier de l'espace Sopréma : trouver un produit adéquat et plus contrastant en tenant compte des conseils d'Anne Evrard du CIUSSSMCQ.		
<p>1.17 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : suivre les travaux afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes et espaces bureaux).</p> <p>Mettre le fauteuil roulant et le quadriporteur à la disposition des usagers</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer.</p>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des travaux publics</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Service Biblio mobile disponible</p>
<p>1.18 <u>Parc Woodyatt</u> :</p> <p>Projet de renouvellement de l'aire de jeu :</p> <p>Collaborer à l'élaboration des plans et au choix des équipements accessibles, dont une balançoire accessible en fauteuil roulant.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Aire de jeu accessible aux personnes ayant des incapacités : parcours sans obstacles et certains équipements universellement d'accessibilité.</p>
<p>1.19 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Ajouter une signalisation afin d'interdire le stationnement vis-à-vis la descente de trottoir menant au chalet (débarcadère).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p>	<p>Réalisation de l'affichage.</p>
<p>1.20 <u>Centre de foire « Centrexpo »</u> :</p> <p>Discuter de la pertinence sur le principe de l'affichage de l'accessibilité lorsqu'un bâtiment et ses aires sanitaires sont entièrement accessibles</p> <p>Réaliser un affichage à l'entrée de la bâtisse en indiquant l'accessibilité à tous les services.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centrexpo</p> <p>APHD</p>	<p>Réalisation de l'affichage.</p>
<p>1.21 <u>Festivals et événements populaires</u> :</p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux festivals et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des événements accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général</p>

<b>Cibles 2018</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<p>Acheter une première série de passe fils (ponts) accessibles pour les événements populaires.</p> <p>Accueil d'enfants autistes à la Journée des mascottes : renouveler et élargir l'expérience.</p>		informée sur l'accessibilité aux événements.
<p>1.22 <u>Patinoire réfrigérée :</u></p> <p>Stationnement réservé aux détenteurs de vignettes : Vérifier la possibilité de refaire le marquage en même temps que celui de l'Édifice FRJ</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.
<p>1.23 <u>Terrain de basket accessible du parc Lauzon:</u></p> <p>Ajouter les barres d'appui dans les 2 salles de toilette</p> <p>Ajouter un seuil de porte à la porte d'entrée, si nécessaire</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	Accessibilité au chalet et aux toilettes améliorée.
<p>1.24 <u>Rénovation du chalet du parc Lucien Couture :</u></p> <p>Inclure les éléments d'accessibilité universelle dans la planification des travaux : parcours sans obstacles, chalet et toilette accessibles, bancs répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.
<p>1.25 <u>Centre Marcel Dionne :</u></p> <p>Planifier la rénovation de la rampe d'accès et de l'escalier à l'entrée de la rue Corriveau</p> <p>Ajouter un ouvre-porte automatique dans salle de toilette accessible des femmes.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	Centre accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.
<p>1.26 <u>Toilettes accessibles de l'Aqua complexe</u></p> <p>Ajouter 3 sièges de toilette avec élévation de 2 po. afin d'améliorer l'accessibilité.</p> <p>Liste de suggestions de l'ergothérapeute à vérifier.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Piscine Drummondville</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	Aqua complexe accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.
<p>1.27 <u>Renouvellement des fontaines à boire dans les parcs :</u></p> <p>Choix du modèle universellement accessible et muni, si possible, d'un détecteur de mouvement.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service approvisionnement</p>	Fontaines universellement accessibles

<b>Cibles 2018</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>
<p>1.28 <u>Traverse de la rivière en ponton</u> :</p> <p>Achat du ponton : prévoir 2 places avec les ancrages nécessaires pour accueillir les AMM à bord.</p>	<p>Services à la vie citoyenne Service des loisirs</p>	<p>Ponton accessible en AMM</p>
<p>1.29 <u>Consultations publiques et séances du conseil</u> :</p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles et locaux adaptés)</p>	<p>Tous les services municipaux</p>	
<p>1.30 <u>Accessibilité aux services et infrastructures</u> :</p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Faire les vérifications des nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la vie citoyenne Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.31 <u>Règlements d'urbanisme</u> :</p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>
<p>1.32 <u>Aménagement des trottoirs</u> :</p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des demandes et de la liste des trottoirs problématique mise à jour par l'APHD : St-Damien/ St-Maurice, Écosport, Mercure/Cherrier.</p> <p>Demande de l'APHD : ajouter une descente de trottoir sur la rue St-Marcel, face au nouveau local de l'organisme.</p>	<p>Service des travaux publics, circulation routière APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.33 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme : APHD.</p> <p>Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction neuve : APHD.</p> <p>Faire le lien avec le projet de la Politique municipale des aînés : identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD</p> <p>Services à la vie citoyenne Centre d'action bénévole</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>
<p>1.34 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></p> <p>Mise à jour du bottin Web « Drummondville accessible » impossible : chercher une solution pour le bottin en ligne</p>	<p>APHD</p>	<p>Poursuite du service en ligne</p>

## 2. CIRCULATION ET TRANSPORT

### OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.

### OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin d'assurer un meilleur accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

Actions 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p><u>2.1 Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours spécifique de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par le préposé à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de courtoisie si l’affichage est non-conforme, communication des sites non-conformes à l’APHD).</p>	<p>Services à la vie citoyenne : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>APHD</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la mise aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux : élargissement des cases, marquage uniforme, affichage et ajout de cases réservées</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l’entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées.</p>	<p>Services vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Nombre d’espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la nouvelle campagne «Courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter une douzaine des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Intersections difficiles à traverser identifiées par les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : faire l’analyse et identifier les pistes de solution réalisables dans le cadre du plan d’action de la Politique municipale des aînés (traverses plus fréquentées, parcours sans obstacles favorisant le transport actif)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>

Actions 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Campagne Courtoisie : intégrer la diffusion du nouveau code du MTMDET</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Élaborer un nouveau plan quinquennal et l'acheminer au MTMDET, incluant les notions de parcours sans obstacles et de transport actif, notamment les aménagements suivants :</p> <p>Terminus urbain :</p> <p>Aménager une descente de trottoir vis-à-vis le trottoir de l'édifice Francine Ruest Jutras. (côté jardin), ajouter un marquage afin d'identifier la traverse piétonne, installer 6 nouveaux bancs répondant aux critères d'accessibilité</p> <p>Ajout d'abribus accessibles et munis de bancs</p> <p>Amélioration des surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées qui craignent d'utiliser le service : rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p>	<p>Service de transport adapté</p> <p>Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport diligence.</p>

### 3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

#### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

#### OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Actions 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>3.1 <u>Maintenir des modalités de support aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Aide financière indexée à 12 organismes offrant des activités</p> <p>Support aux organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Favoriser l'adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir</p> <p>Faire une réflexion sur l'intégration des enfants en situation de handicap dans les camps de jour dans le but de mieux supporter les mandataires (centre communautaires de loisir)</p>	<p>Service des loisirs</p> <p>ARLPHCQ</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centres communautaires de loisir</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées</p>
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation :</u></p> <p>Afficher le pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.</p>



#### 4. COMMUNICATIONS

##### OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

##### OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Actions 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Bulletin municipal et des partenaires :</u> Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville, APHD et autres groupes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. Diffusion des « Règles de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » (voir le point 2.4)</p>	<p>Service des communications APHD</p>	<p>Publication de l'information.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>

#### 5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

##### OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

##### OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Actions 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités consultés en 2017 dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage)</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle «municipalités accessibles » (agente et élu)</p> <p>Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p> <p>OPHQ</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

### OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Actions 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap :</p> <p>Mission « Centre d'aide multiservices :</p> <p>Compléter l'élaboration des activités et tâches</p> <p>Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux</p> <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>

## 7. EMPLOI

### OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

### OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Actions 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u>	Ressources humaines	Application des mesures de la loi
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et au maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u>	Ressources humaines Services à la vie citoyenne	Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi

## 8. COLLABORATION ET CONCERTATION

### OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants oeuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

### OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Actions 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel :</u>	Services à la vie citoyenne Membres du comité de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ Lancement et diffusion de la Politique révisée

Actions 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.</p> <p>Sensibiliser les services sur les l'approvisionnement accessible : loi et accessibilité aux personnes handicapées des biens et services.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en matière d'accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Particulièrement pour l'édifice Francine Ruest Jutras: consulter Anne Evrard C.O.M.S., Spécialiste en Orientation et Mobilité du CIUSSS MCQ (déficience visuelle)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>

**BUDGET :** Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

**LISTE DES ACRONYMES :**

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

MDA : Maison des arts

MTMDET : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle